

**Une couche lavable
remplace 230
couches jetables!**

Saviez-vous qu'un bébé se fera changer de couche en moyenne 6 000 fois et produira près d'une tonne de couches avant d'atteindre le stade de la propreté?

Au Québec seulement, c'est près de 4 millions de couches jetables qui sont enfouies chaque jour, ce qui équivaut à 60 000 tonnes de déchets par année qui demanderont jusqu'à 500 ans avant de se décomposer! Les couches jetables représentent le troisième élément en importance en terme de déchets urbains enfouis.

Voilà pourquoi votre municipalité, en collaboration avec la MRC de Lajemmerais, met sur pied un programme de subvention des couches lavables, afin de diminuer le tonnage de déchets envoyés aux sites d'enfouissement. Une subvention équivalant au montant total de l'achat de couches lavables jusqu'à concurrence de 100 \$, sera offerte aux parents de bébés de moins d'un an qui désireront entreprendre un virage vert.

Pour de plus amples détails

communiquez avec votre ville ou avec
la MRC de Lajemmerais

Calixa-Lavallée
771, chemin de la Beauce
JOL 1A0
450 583-6470

Contrecoeur
5000, route Marie-Victorin
JOL 1C0
450 587-5901

Saint-Amable
616, rue de l'Église
JOL 1N0
450 649-3555

Sainte-Julie
1580, chemin du Fer-à-Cheval
J3E 2M1
450 922-7111

Varenes
175, rue Sainte-Anne
J3X 1T5
450 652-9888

Verchères
581, route Marie-Victorin
JOL 2R0
450 583-3307



MRC de Lajemmerais

609, route Marie-Victorin
Verchères
JOL 2R0
450 583-3301 poste 223
514 856-5701 poste 223
www.mrc.lajemmerais.ca

Programme de
subvention 2010

**Couches
lavables
pour bébé**

**100\$ par
enfant!**



MRC de Lajemmerais

Formulaire d'inscription

À présenter à votre municipalité

Nom du parent : _____

Adresse : _____

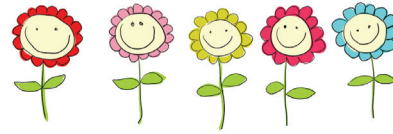
Ville : _____

Téléphone : _____

Date de naissance : réelle prévue

Signature du parent : _____

Date : _____



Comment faire une demande de subvention?

Lorsque les critères d'admission sont respectés, remplir le formulaire d'inscription et vous présenter à l'Hôtel de ville de votre municipalité avec les pièces justificatives en mains. Les documents peuvent aussi être envoyés par la poste à votre Hôtel de ville (voir au verso).

À qui s'adresse la subvention?

Aux parents d'un bébé âgé de **moins de 6 mois** au moment de faire la demande ou aux parents qui attendent un bébé et qui habitent sur le territoire de la MRC de Lajemmerais.

Quels sont les ensembles subventionnés?

Un ensemble d'un **minimum de 20 couches** lavables.

Est-ce qu'une même famille peut avoir droit à plusieurs subventions?

Oui, si les autres enfants respectent les critères d'admission ci-contre avec pièces justificatives à l'appui.

Critères d'admission

Être résident de la ville où la demande est acheminée (territoire de la MRC de Lajemmerais).

Attendre un bébé ou avoir un bébé âgé de **moins de 6 mois** au moment de faire la demande.

Fournir les **pièces justificatives.**

Signer le contrat d'engagement.



Pièces justificatives

Preuve de résidence mentionnant votre adresse complète (permis de conduire, compte de taxes, copie de facture, etc.).

Facture originale en date de l'année 2009 ou 2010 pour l'achat d'un ensemble minimum de 20 couches lavables.

Une copie de la **preuve de naissance** de l'enfant (certificat de naissance).

Contrat d'engagement

Je _____
m'engage à utiliser les couches lavables acquises en collaboration avec ma municipalité et la MRC de Lajemmerais pendant la période complète durant laquelle mon enfant portera des couches.

Ce _____ jour de _____ 20____

À _____

Signature : _____